

Bilan orientation – affectation et admission 2023

19 juillet 2023

Bilan de l'orientation

Le bilan de l'orientation 2023 a été réalisé via le module SIECLE-ORIENTATION à partir des informations renseignées tout au long de la procédure par les établissements publics de l'académie.

Le nombre d'élèves ayant un choix définitif enregistré dans Siècle-Orientation pour le palier 3^e est de 96%. Le nombre d'élèves ayant fait un choix via le Service en Ligne Orientation (par rapport au nombre d'élèves ayant un choix enregistré dans Siècle-Orientation) est de 73%. Le nombre de propositions du conseil de classe (par rapport au nombre d'élèves ayant fait un choix définitif) est de 97,7%.

Le nombre d'élèves ayant un choix définitif enregistré dans Siècle-Orientation pour le palier 2^{de} GT est de 98%. Le nombre d'élèves ayant fait un choix via le Service en Ligne Orientation (par rapport au nombre d'élèves ayant un choix enregistré dans Siècle-Orientation) est de 74%. Le nombre de propositions du conseil de classe (par rapport au nombre d'élèves ayant fait un choix définitif) est de 98%.

Décisions d'orientation post 3^e (3^e générale hors prépa-métiers - hors Segpa)

64,3%

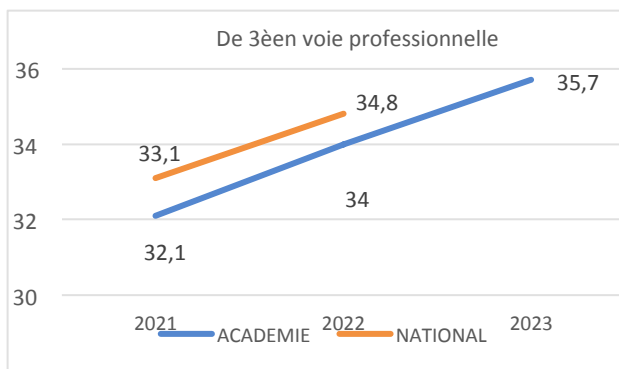
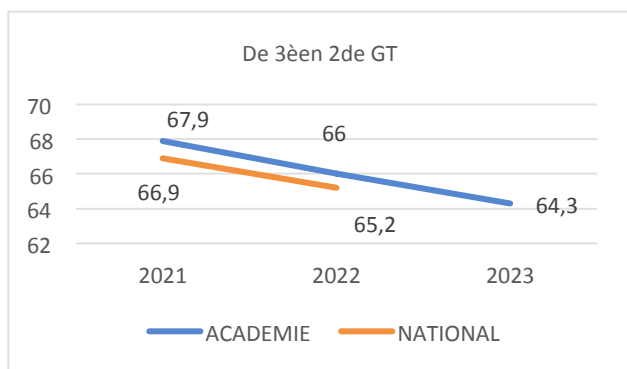
en 2^{de} GT

(-1,7 point par rapport à 2022)

35,7%

en voie professionnelle

(+1,7 point par rapport à 2022)



Au collège, 35,7% des élèves de 3^e générale des établissements publics de l'académie de Nice ont bénéficié d'une orientation en voie professionnelle et 64,3% en classe de seconde générale et technologique.

L'augmentation des passages en voie professionnelle déjà constatée l'an dernier (+ 1,9 points/2021) se confirme avec + 1,7 point cette année. La plus forte hausse concerne les décisions en faveur de la 1^{re} année de CAP à + 1,2 point par rapport à 2022 (+ 0,5 point pour la 2^{de} Pro) ; la part des élèves de 3^e générale orientés en 1^{re} année de CAP se situant au-delà des 10%.

Il convient de noter que les propositions des conseils de classe, puis les décisions d'orientation creusent sensiblement l'écart avec les demandes des familles en faveur de la 2^{de} GT. Un écart de 3,6 points cette année (contre 3.5 points l'an dernier et 3.2 en 2021) génère une augmentation du nombre de désaccords. On recense, au 7 juillet, 568 cas de désaccords saisis (AM 328 et VAR 240) ayant donné lieu à 18.8% de demandes de maintien après entretien (AM 59 et VAR 48) et près de **22%** d'appels (dont 41,3% sont satisfaits).

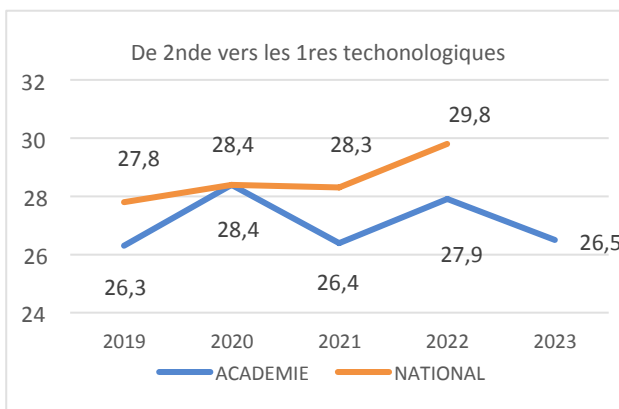
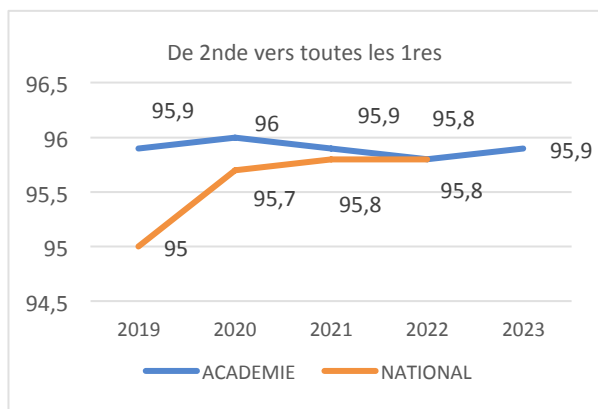
Les demandes de poursuite d'études en voie professionnelle sous statut d'apprenti(e) représentent près de 5% de l'effectif des élèves de 3^e générale, avec une demande marquée dans le département du Var.

Décisions d'orientation post 2^{de}

Au lycée, les taux de passage en 1^{re} restent globalement stables à 95,9% pour toutes séries (+ 0,1 point).

En revanche, la part des élèves de 3^e qui ont poursuivi en classe de 2^{de} GT l'an dernier, poursuit cette année :

- Davantage en classe de 1^{re} générale à 69,5% (+ 1,6 points)
- Moins en classe de 1^{re} technologique à 26,5% (-1,4 points)
- Mais l'écart entre décisions et demandes des familles en faveur de la 1^{re} générale demeure à 3,9 points.
- On recense d'ailleurs, au 7 juillet, 559 cas de désaccords donnant lieu à **30.7%** de demandes de maintien après entretien (AM 34.10% et VAR 25.35%) et à 7% d'appels (satisfaits à hauteur de 20%).



Au sein de la voie technologique,

- Les décisions d'orientation vers la 1^{re} STMG restent stables, au final, avec 15 % des effectifs de 2^{de} GT,
- Ramenant tout de même la part de la série STMG sur l'ensemble de la voie technologique à 52.8% (-3 points / 2022)
- Et réduisant sensiblement l'écart entre décisions et demandes des familles (de 1,2 à 0,9 point cette année).
- Les décisions vers la 1^{re} STI2D augmentent pour atteindre 5,16% de l'effectif de 2^{de} GT (+0,6 point),
- Avec un écart très marqué, de près de 9 points, entre les filles et les garçons davantage orientés vers cette série.

La part des avis favorable du conseil de classe pour la voie professionnelle reste stable à 4,1% (-0,1 point).

La demande des familles se situe à 3.8% (-0,2 point).

Bilan de l'affectation pré-bac (Affelnet Lycée) - accueil en EPLE

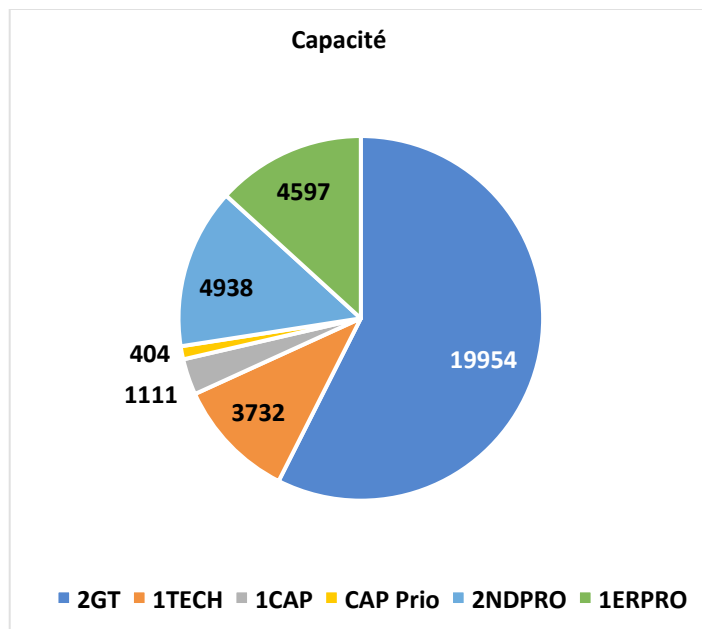
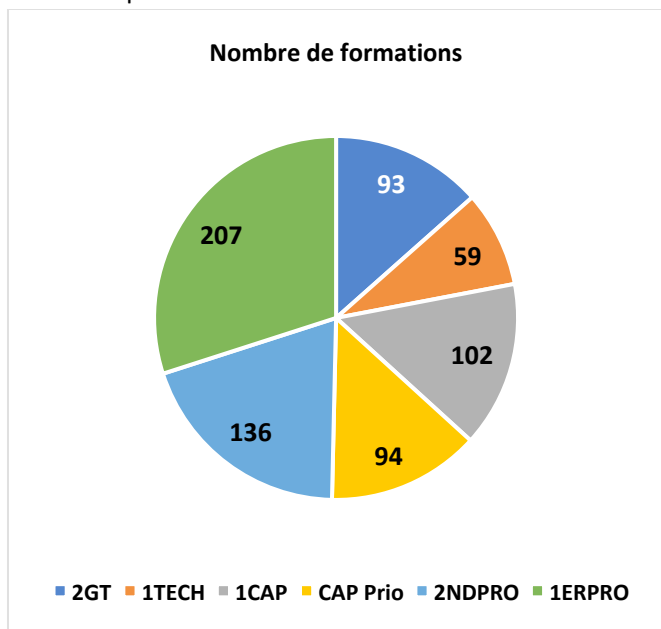
Tour principal

L'académie de Nice a proposé en 2023,

- 691 formations pour 30 736 places (+2%) en formation initiale sous statut scolaire
- 208 formations sous statut d'apprenti(e)

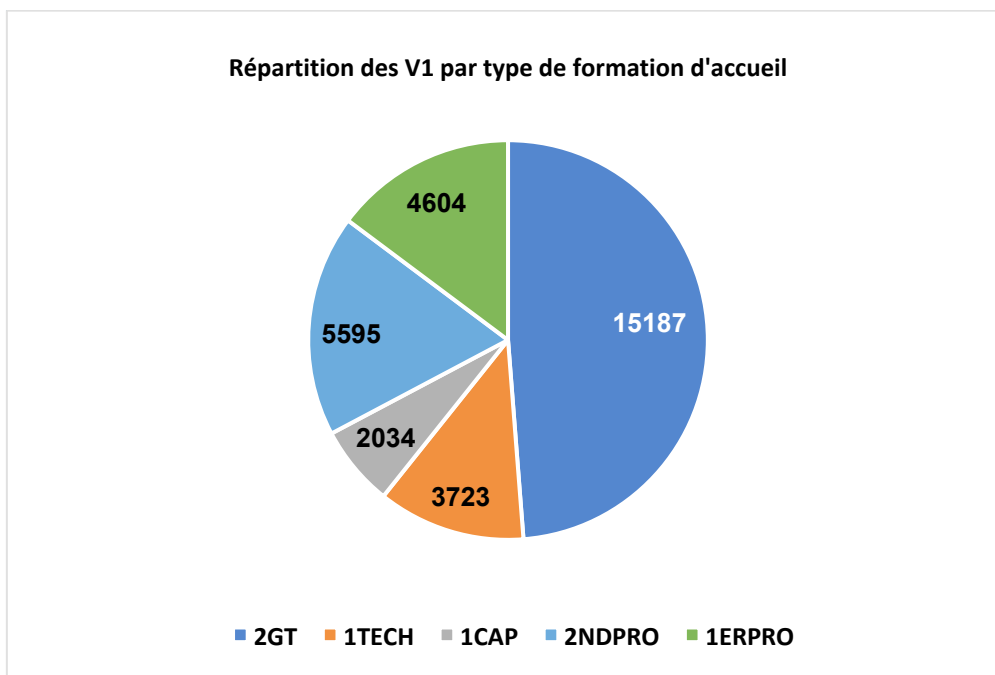
Vue d'ensemble sur les formations d'accueil statut scolaire (hors apprentissage)

Voici la répartition :



Bilan général

31 144 candidats (+3%) ont formulé au moins un vœu (vœu 1), dont **1 566** au moins un vœu apprentissage.



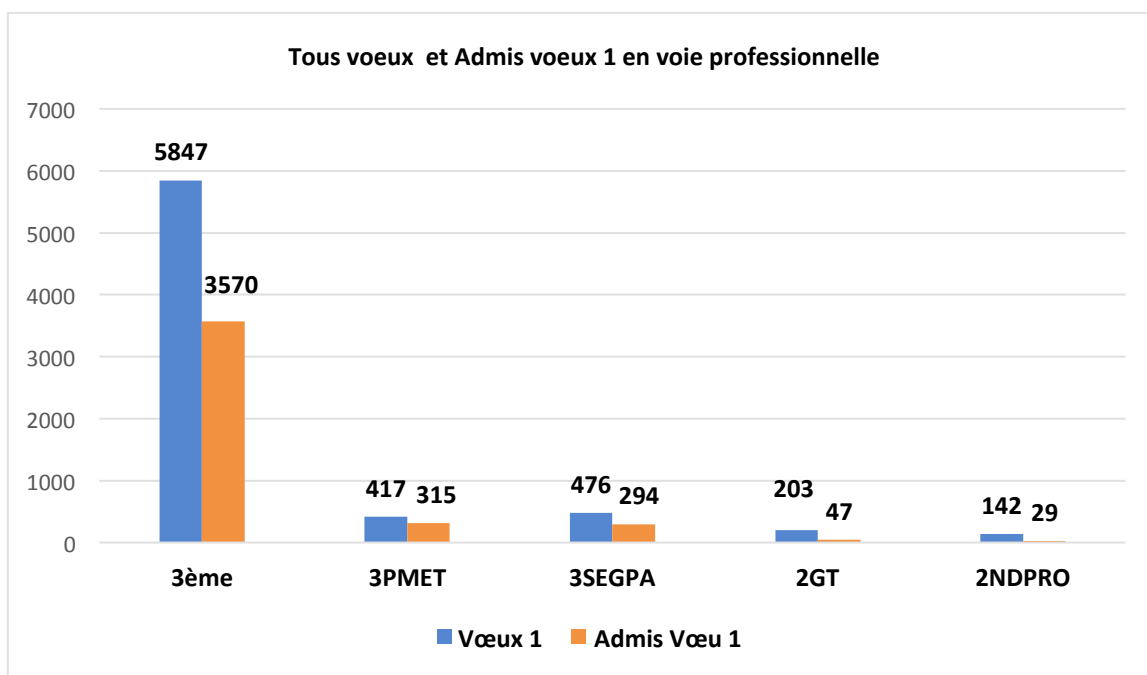
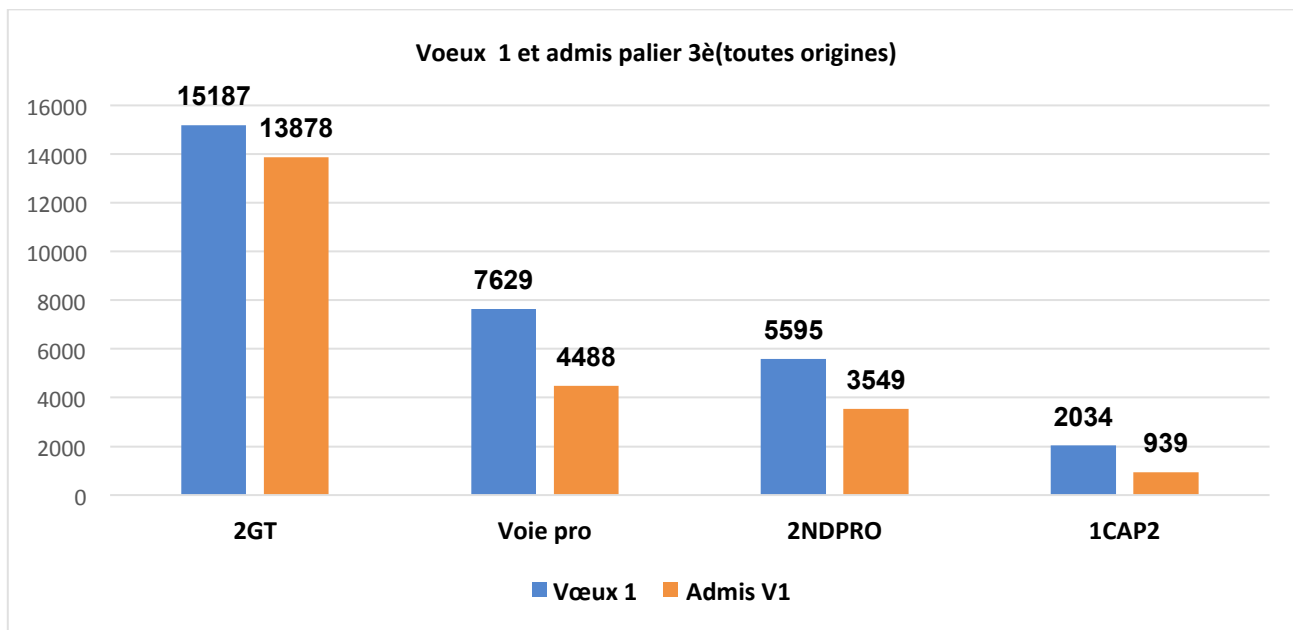
A l'entrée au lycée en classe de 2GT, 2PRO ou 1CAP (hors apprentissage), **22 816 candidats** ont formulé au moins un vœu contre 22 372 l'an dernier (+2%).

28,6% sont admis en voie professionnelle.

Palier 3^e

21 748 élèves de 3^e (toutes 3^e) ont formulé au moins un vœu 1 (hors apprentissage).

86% ont une affectation, 8% sont refusés ou en LS sur tous leurs vœux et 6% ont au moins un vœu apprentissage.



Le taux d'admis tous vœux pour l'entrée en voie professionnelle est pour chaque spécialité :

3^e : 70% (-12% /2022) - 3PMET : 78% (-9%) - 3SEGPA : 80% (-2%) – Réorientations : 2GT : 17% - 2NDPRO : 21%

1453 candidats de 2GT (-14%) ont fait un vœu sur le palier 3^e
1185 ont fait un vœu de redoublement, 551 ont été acceptés.

A l'issu du tour principal, il restait 433 places vacantes en voie professionnelle réparties de la façon suivante :

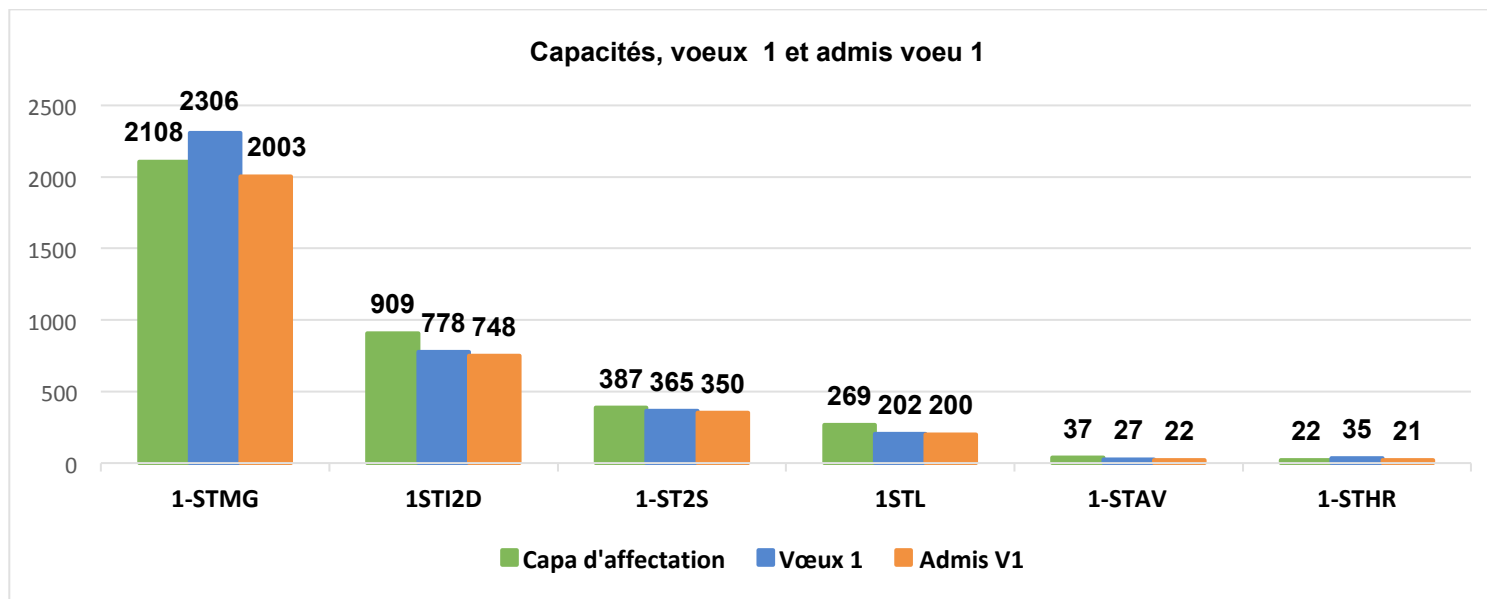
2NDPRO : 116 (-161 places) - 1CAP2 : 59 (+36) - 1ERPRO : 258

Soit **3%** de places vacantes au palier 3^e (5% en 2022) et **6%** au palier 2^{de} (9% en 2022)

Palier 2^{de}

1^{re} Technologique

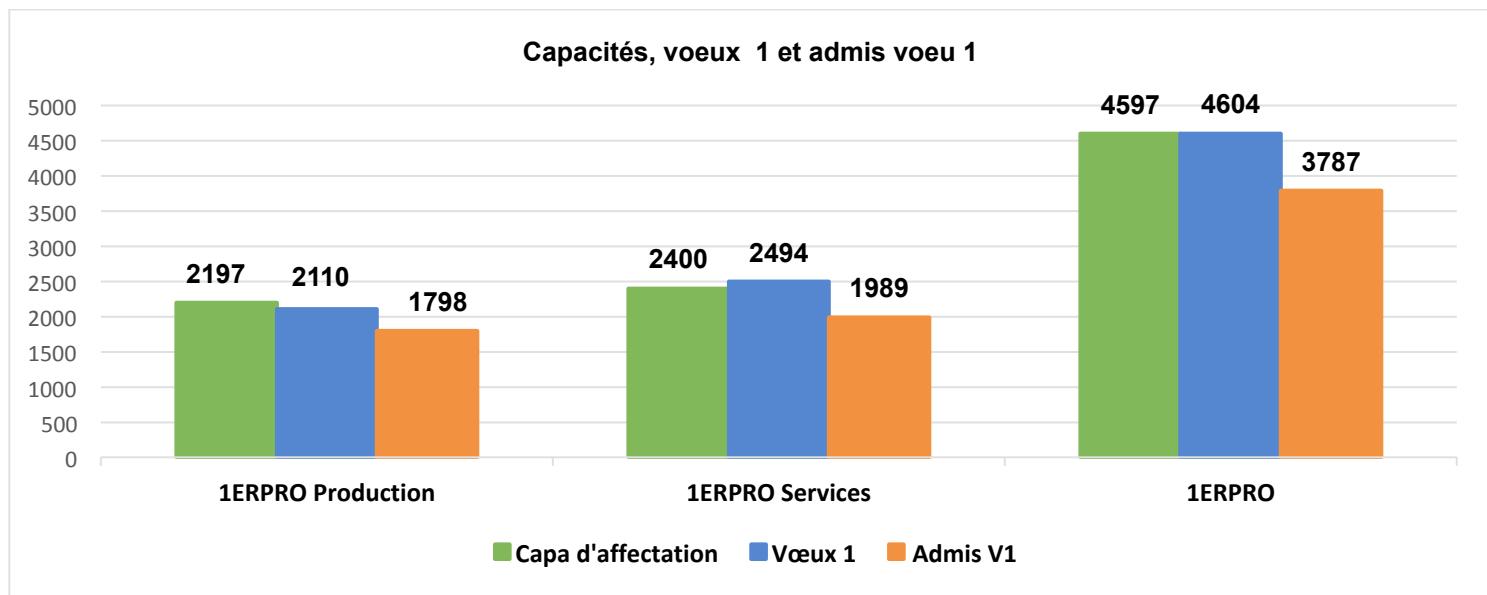
3672 élèves de 2GT ont formulé au moins un vœu dont 3540 vœux 1 (-130 élèves en 2022) pour 3732 places.



Le **taux de satisfaction** (sur le vœu 1) de la voie technologique est de **90%** (-4%), la répartition par formation est la suivante : 1-STMG : 87% • 1STI2D : 96% • 1-ST2S : 96% • 1STL : 99% • 1-STAV : 82% • 1-STHR : 6%

1^{re} Professionnelle

4 057 élèves de 2NDPRO ont formulé au moins un vœu dont 3912 vœux 1 (+242 élèves / 2022) pour 4597 places.



Le **taux de satisfaction** (sur le vœu 1) de la 1^{re} professionnelle est de **83%** (-2%) dont 85% pour le domaine de la Production et 80% pour le domaine des Services.

Hors académie

➤ Vers académie de Nice

985 candidats ont formulé des vœux dont 374 provenant de l'académie d'Aix-Marseille (37% des demandes).

404 admis sur tous types de formation dont 161 admis originaires d'Aix-Marseille (43% des admis hors académie).

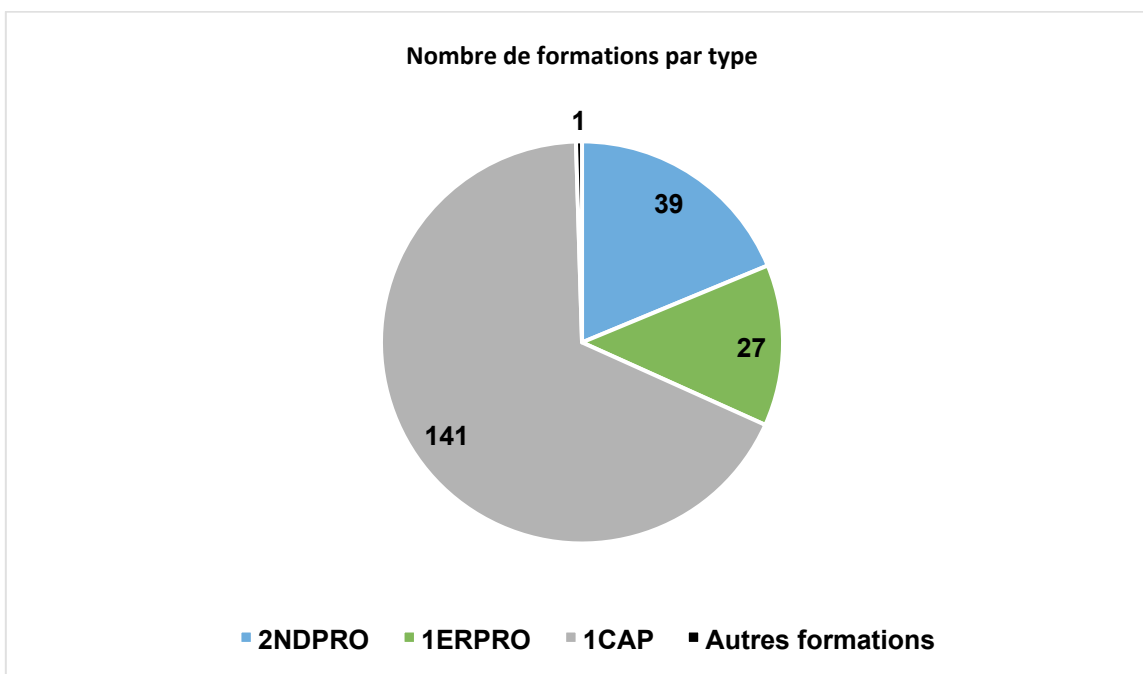
➤ Vers une autre académie

753 candidats originaires de l'académie de Nice ont formulé au moins un vœu vers une autre académie dont 500 dans l'académie d'Aix-Marseille (66,4%).

Apprentissage (public et privé)

208 formations en apprentissage (91AM, 117 Var) sont proposées sur Affelnet Lycée et ont reçu 1423 vœux 1 (603 AM, 820 Var).

764 candidats ont fait des vœux exclusifs en apprentissage.



Tour suivant numéro 1

771 élèves ont participé au tour suivant n°1 pour 433 places vacantes.

- Palier 3^e (2NDPRO et 1CAP2) : 644 élèves pour 175 places, 149 affectés
- Palier 2^{de} (1ERPRO) : 127 élèves pour 258 places, 119 affectés

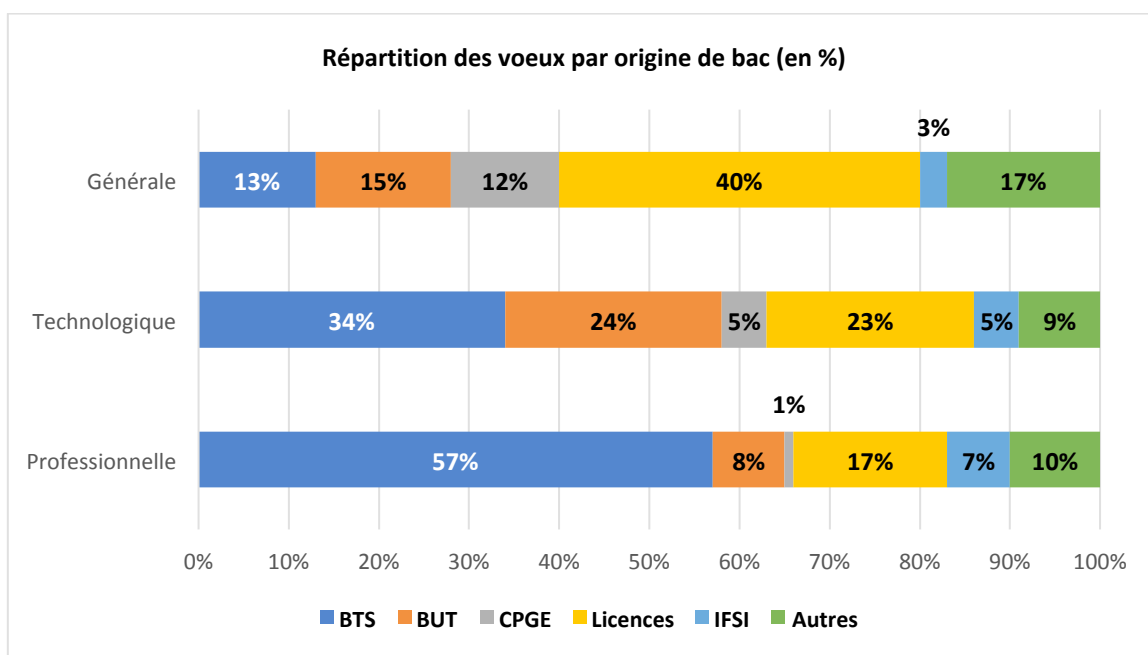
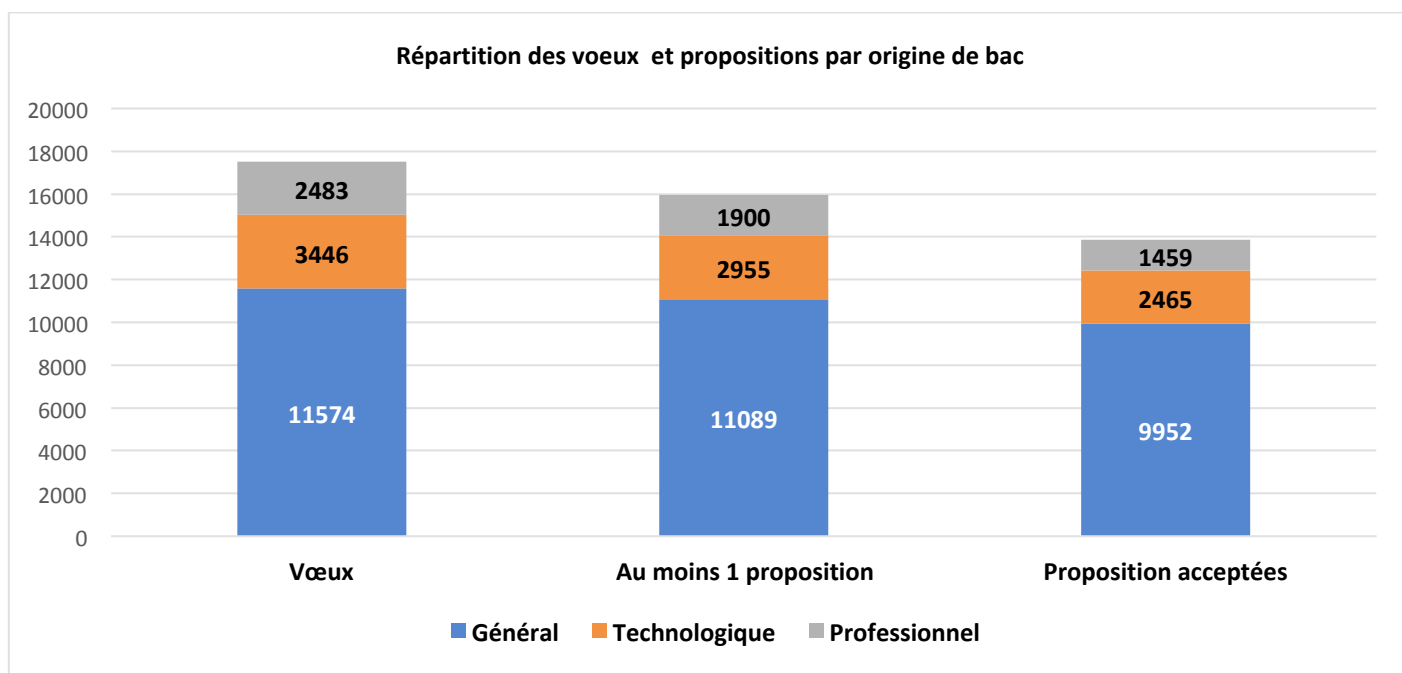
Bilan de l'admission dans l'enseignement supérieur (accueil public)

Procédure Parcoursup au 17 juillet 2023

24 053 candidats ont confirmé au moins un vœu en vue de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur dont **17 503 originaires de Terminale**.

587
candidats en moins en 2023

- 2,4%



Par rapport à 2022 :

- Terminale générale : -2% en Licence, +1% en BTS. Stabilité sur les autres types de formation,
- Terminales technologiques et professionnelles : répartition stable.

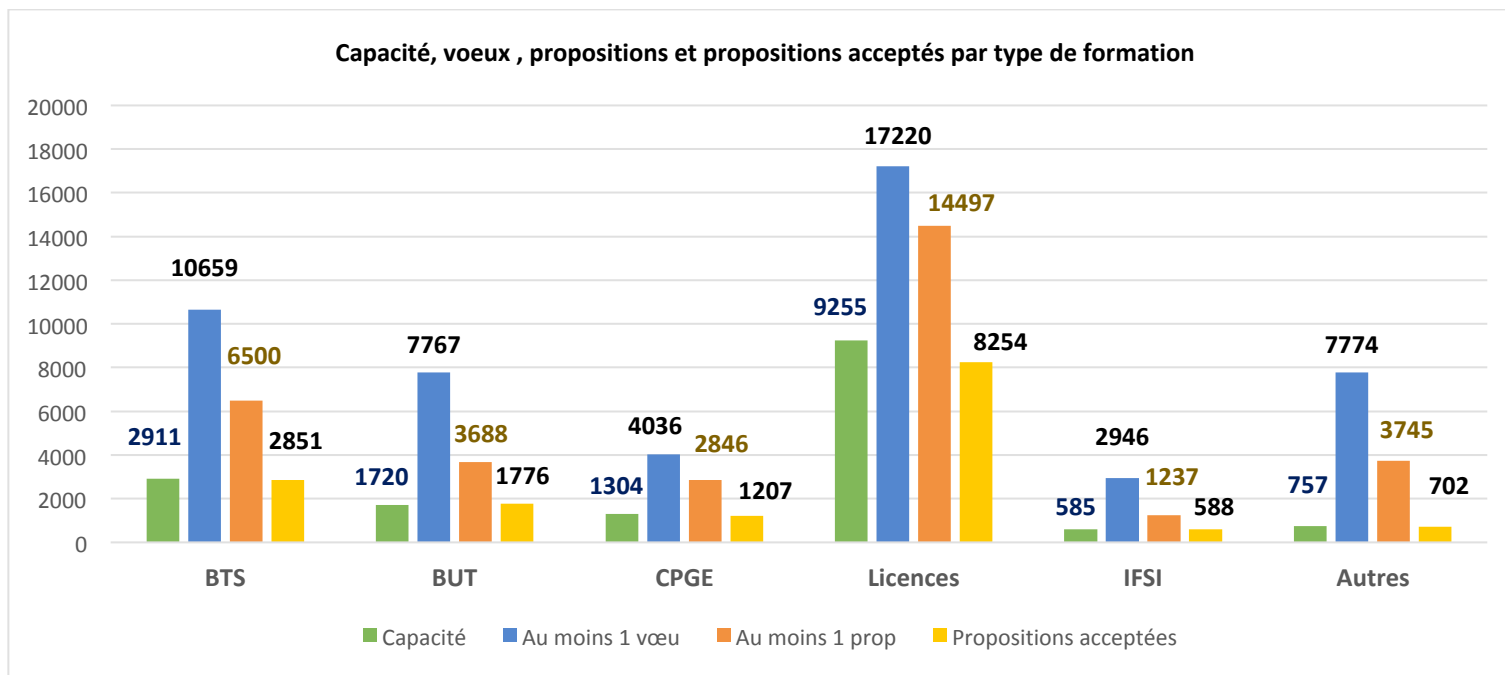
Propositions

En fin de procédure principale, **20 793 candidats** ont reçu au moins une proposition, soit **86,5%** (+4,9 points).

Ce taux est de **90,8%** (+2,8 points) pour les lycéens de terminale :

- 95,7% pour les terminales générales (+ 0,7 pt),
- 85,4% pour les terminales technologiques (+ 4,8 pts),
- 75,9% pour les bacs professionnels (+ 6,4 pts).

Vue d'ensemble sur les formations d'accueil (hors apprentissage)



La répartition des places vacantes au 17 juillet 2023 :

BTS : 202 - BUT : 40 - CPGE : 170 - Licences : 936 - IFSI : 0 – Autres écoles : 79

Le taux de remplissage par type de formation est le suivant (Prop acceptées / Capacité) :

BTS : 98% - BUT : 103% - CPGE : 93% - Licences : 89% - IFSI : 100% - Autres : 93%

Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (C.A.E.S.) :

178 candidats ont effectué une demande CAES.

98 ont maintenu leur demande au 06 juillet, date de la 1^{ère} CAES dont 20 bacs généraux, 32 bacs technologiques, 39 bacs professionnels et 7 réorientés.

84 candidats ont été traité au cours des 2 CAES et 31 propositions ont été effectuées :

- 06 juillet : 12 formations proposées pour 54 élèves.
- 12 juillet : 19 formations proposées pour 84 élèves.

Les propositions par type de bac sont les suivantes :

Bac G : 7 - Bac T : 8 - Bac P : 12